

DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION MERCREDI 27 OCTOBRE 2010

Le Parlement vient de se prononcer sur le texte de loi portant réforme des retraites tel qu'issu de la commission paritaire mixte et surtout dicté par l'Exécutif.

Au terme d'une procédure accélérée, s'exonérant d'un débat approfondi avec les organisations syndicales et la représentation nationale, le gouvernement confirme sa volonté d'un passage en force, au mépris de l'opposition qui s'exprime fortement dans le pays depuis plusieurs semaines, notamment par des grèves, des blocages et des manifestations massives, appuyés par une majorité de la population.

Loin de l'essoufflement tant voulu par le gouvernement, le mouvement social montre dans les actions locales et nationales un véritable ancrage des luttes et une volonté indiscutable de continuer les actions jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

Le vote de la loi n'arrêtera pas le mouvement profond qui s'est développé dans notre pays, au cours duquel l'AG des personnels de l'Éducation a appelé à étendre et généraliser grèves et manifestations.

L'AG appelle les personnels à participer toujours plus nombreux aux actions unitaires engagées, à celles déterminées localement et aux manifestations du jeudi 28 octobre et du samedi 6 novembre. Elle les appelle à débattre sur les lieux de travail des conditions de la poursuite du mouvement en préparant les prochaines échéances de mobilisation nationale et en s'inscrivant dans les actions locales proposées par l'intersyndicale interprofessionnelle :

VENDREDI 29 OCTOBRE :

- Blocage des dépôts de carburant dès 4h du matin.
- Nouvelle intersyndicale interprofessionnelle du Calvados à 17h30.

MERCREDI 3 NOVEMBRE :

Dès 6h, blocage du Centre Routier (plateforme Mondeville/Cormelles/Grentheville) :
périphérique sortie n°15

JEUDI 4 NOVEMBRE :

Rassemblement contre la réforme des retraites
Place du Théâtre de 12h à 14h

L'AG appelle à participer à la solidarité interprofessionnelle par la mise en place de caisses de grève.

Elle condamne le recours à la répression, aux provocations policières et aux réquisitions portant atteinte au droit de grève.

La prochaine assemblée générale est programmée le jeudi 4 novembre, à 17h30, à la Maison des syndicats, rue Charlotte Corday, à Caen.